

Le Grand Bazar des Ruelles

.....
9-10 JUIN 2018

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Pour faire suite à votre inscription au grand bazar des ruelles 2018, vous recevrez par courriel dans la semaine du 28 mai, toutes les informations pertinentes ainsi que le numéro de la table qui vous sera assigné.

(Prendre note que le courriel d'inscription servira de contact pour vous rejoindre) Nous faire part de tout changement pour vous contacter à limoilouenvrac@videotron.ca

N'étant pas responsable des conditions climatiques, le grand bazar pourra effectuer un remboursement maximum de 50 % des frais d'Inscriptions si jamais la fin de semaine du 9 et 10 juin est compromise complètement par la pluie.

Pour ceux qui se sont inscrits pour une journée, soit le 9 juin, en cas de pluie le report est possible au 10 juin. Aucun remboursement ne sera effectué.

Le grand bazar débute à 9 h les 9 et 10 juin,

Le site n'est pas accessible avant 8 h le 9 et 10 juin (votre espace ne sera pas accessible avant cette heure) ;

Le grand bazar se termine à 16 h les 9 et 10 juin, toutes les tables doivent être démontées aux maximums pour 16 h 15, aucune table ou aucun matériel ne peut demeurer sur place.

Il est INTERDIT d'installer un **chapiteau, marquise** sur votre emplacement à moins de réserver un espace prévu à cet effet. Un parasol sera toutefois toléré s'il est bien fixé au sol ou au mobilier. Il est aussi INTERDIT d'installer de la publicité grand format à l'intérieur comme à l'extérieur de votre emplacement, exemple (Drapeau ou autres), sous peine de demande de retrait de la part des organisateurs. Ces éléments ont été statués pour ne pas obstruer les commerçants et où résident du quartier.

En cas de météo incertaine : Pour tout savoir sur la tenue de l'activité le samedi 9 juin ou le dimanche 10 juin 2018, visitez-le ;

<http://monlimoilou.com/activites-evenements/vrac/grandbazar/>

notre page Facebook

(<https://www.facebook.com/Le-Grand-Bazar-Des-Ruelles-637122919708332/>)

La décision sera diffusée officiellement, vendredi le 8 juin 2018 à compter de 15 h.

Le Grand Bazar des Ruelles

.....
9-10 JUIN 2018

ACCÈS AU SITE ET INSTALLATION

3^e Avenue par la 8^e et 9^e rue

Arrivée sur le site à partir de 8 h (**votre espace ne sera pas accessible avant cette heure**) ; pour la livraison du matériel, l'accès se fera par la 8^e et 9^e rue sur la 3^e rue Avenue,

Si vous avez besoin de renseignements ; un kiosque de l'organisation sera installé au coin de la 7^e rue et de la 3^e Avenue,

Par civisme, nous vous demandons d'apporter des sacs de poubelles et de nettoyer votre espace avant de quitter, des bacs de récupération ainsi que des poubelles seront disponibles sur le site ;

Il est interdit d'installer du matériel sur les trottoirs

Il est interdit de prendre des espaces ou des tables supplémentaires attribuées aux autres exposants.

STATIONNEMENT

Vous devez stationner vos voitures sur les rues avoisinantes, aucun stationnement n'est toléré sur la 3^e Avenue, il y a des espaces gratuits de disponibles derrière la 3^e Avenue entre la 10^e et 11^e rue côté ouest et sur la 4^e rue derrière le garage Esso. Aucune voiture ne sera acceptée sur la rue après 9 h.

NOURRITURE

Il est interdit de vendre ou de faire déguster de la nourriture sur le site excepté pour les commerces membres de la SDC 3^e Avenue ou à moins d'avis contraires de l'organisation.

Le Grand Bazar des Ruelles

.....
9-10 JUIN 2018

POLITIQUE DE LOCATION

L'organisation du grand bazar se réserve le droit de refuser toute demande de location d'un espace pour les activités :

- a. qui est contraire aux fins du grand bazar ;
- b. contreviennent aux lois et règlements ;
- c. pour lesquelles les espaces sont indisponibles ou non adéquats quant à l'aménagement ou à la capacité d'accueil ;
- d. qui présente des risques potentiels pour la santé et/ou la sécurité ;
- e. qui dérange le bon ordre public.
- f. qui fait la promotion de produits ou d'idées associées à des activités illégales ou de mouvements polémiques.

Toutes personnes s'inscrivant dans une section ne correspondant pas cette dernière pourra être déplacé vers la section appropriée.

Pour ARTISAN : Est considérée une personne qui conçoit, fabrique ou fait la vente d'objets fait à la main.

Ne sont pas considérés comme artisan les revendeurs de produits industriels.

RAPPEL

Toute personne ou organisation ne respectant pas notre politique de location pourra être expulsé du site sans préavis.

Nous vous demandons d'être patient et courtois envers nos bénévoles qui assureront votre accès au site.

Des toilettes chimiques seront disponibles et seront installées au coin de la 6^e rue et 3^e Avenue.

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET BON BAZAR À TOUS !

Pour informations

Limoilou en vrac

1051, 3^e Avenue, QC, G1L 2X3

418 614-8722

www.limoilouenvrac.com

limoilouenvrac@videotron.ca